© Drogues Info Service - 21 octobre 2025 Page /

Vos questions / nos réponses

cannabis

Par Profil supprimé Postée le 29/07/2014 16:02

Bonjour,

merci de votre réponse, ce que je n'ai pas dit c'est que ma fille a eu un épisode de bouffée délirante il y a 6 ans, elle a été soignée pendant 5 ans , elle a décidé à juste titre d'arrêter les médicaments avec l'avis favorable du psychiatre mais depuis, sa consommation de cannabis a augmenter , elle a maigri anormalement et ses idées absurdes sont revenues. J'ai peur pour sa santé mais elle ne m'écoute pas, elle dit se sentir très bien, je ne sais plus comment l'aider.

Mise en ligne le 30/07/2014

Bonjour,

Votre fille souffre d'une dépendance au cannabis mais également de troubles psychiques. Les changements que vous observez depuis qu'elle a arrêté son traitement peuvent signifier qu'elle est encore trop fragile pour arrêter ou diminuer son traitement . Il se pourrait qu'elle doive trouver un meilleur équilibre à l'aide d'un traitement. Vous dites par ailleurs dans votre précédente question que votre fille tient des propos déments. Cela confirmerait le besoin de revoir son traitement avec son psychiatre. Il est important de toujours pouvoir parler de son état aux médecins/psychiatres qui prescrivent des traitements, afin de pouvoir les ajuster au mieux. Si votre fille elle-même n'est pas en mesure d'en parler, peut-être pourriez-vous contacter son psychiatre pour lui expliquer la situation.

Nous comprenons que la situation soit déroutante et source de souffrance pour vous. Comme nous vous disions dans votre précédente question, vous pouvez trouver un soutien et des conseils concernant la relation avec votre fille dans le CSAPA (Centre de Soins en Addictologie) que nous vous avons indiqué. Des médecins, psychologues et travailleurs sociaux proposent un soutien aux familles d'usagers. Les consultations sont confidentielles et gratuites.

Il existe également une association qui soutient les proches de personnes ayant des troubles psychiques. Il s'agit de l'UNAFAM (Union nationale des amis et familles de personnes malades et/ou handicapées psychiques), vous pouvez joindre leur siège au 01 42 63 03 03 ou consulter leur site via ce lien.

Nous espérons que vous trouverez les interlocuteurs qui pourront vous aider à traverser cette épreuve et ainsi trouver des moyens d'améliorer l'état de votre fille.